

Communiqué de presse

6 juillet 2017



RAPPROCHEMENT OPERATIONNEL DES ÉQUIPES DE LA CADES ET DE L'AFT

- Constitution d'un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français
- Réduction des risques opérationnels et nouvelles opportunités pour les personnels de la CADES
 - Maintien de deux agences de la dette distinctes et indépendantes

Le Conseil d'Administration de la CADES, réuni ce jour sous la présidence de M. Jean-Louis Rey, approuve, après examen, deux conventions :

- une convention de mandat entre la CADES et l'AFT confiant à l'État, pour le compte de la CADES, la responsabilité des activités de financement et la gestion du service de la dette sociale ;
- une convention de mise à disposition des personnels contractuels de la CADES à l'AFT.

Constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français

La mise en application de ces conventions va permettre de réunir les compétences opérationnelles des équipes de la CADES et de l'AFT et ainsi de bâtir pour ces deux entités un pôle d'expertise unifié dans l'émission de la dette publique.

Par ces conventions, la CADES confie à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement qui aura la charge de l'exécution du programme d'émission de la CADES. L'AFT agira ainsi au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui aura mis à disposition.

Les équipes de l'AFT et de la CADES seront réunies sur un même site et sous une même direction.

Réduire les risques opérationnels et offrir de nouvelles opportunités aux personnels de la CADES

Ce rapprochement, au-delà du renforcement de compétences qu'il permet en mutualisant les expertises respectives des équipes, a également pour objectif de réduire le risque opérationnel au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date d'extinction de la CADES programmée aujourd'hui à 2024 du point de vue du contrôle des risques et notamment celui lié à la problématique des personnels clés. En disposant d'un effectif élargi sur lequel reposent ces responsabilités, l'institution pourra ainsi s'assurer de préserver la continuité de son activité en toutes circonstances.

*Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis*

Les fortes compétences qui caractérisent les professionnels de la CADES sont un atout indéniable de la réussite sans faille de sa mission, et l'État souhaite offrir à ces équipes des perspectives pour qu'ils inscrivent leur projet de carrière au sein de l'institution et que ces expertises soient préservées.

Deux agences de la dette qui restent distinctes et indépendantes

La CADES et l'AFT restent des entités juridiques distinctes et indépendantes. Le fonctionnement de la CADES et les prérogatives de son Conseil d'Administration et de son Comité de Surveillance, demeurent ainsi inchangés. La CADES continuera de disposer d'un Président et d'un conseil d'administration qui exerceront le contrôle des conditions de réalisation des missions que l'AFT accomplira en tant que mandataire de la CADES.

Dans le cadre de ce rapprochement, la dette sociale reste cantonnée à la CADES et les recettes de la CADES ne sont pas modifiées (0,5 point de CRDS, 0,6 point de CSG, et le versement en provenance du FRR).

Enfin, les signatures de l'État et de la CADES demeurent inchangées, les dettes restent distinctes et les programmes de financement de l'État et de la CADES sont poursuivis sans modifications.

« Nous nous réjouissons d'entrer dans une phase de collaboration plus étroite avec les équipes de la CADES, et de mutualiser nos expertises réciproques. Leur connaissance fine des marchés financiers en France et à l'international et la qualité d'exécution dont ils ont toujours fait montre, seront des atouts essentiels dans la poursuite de nos propres opérations et dans le succès de nos missions respectives. » **a déclaré Anthony Requin, Directeur Général de l'Agence France Trésor.**

« Ce rapprochement des équipes est une formidable opportunité de se projeter au-delà de 2024, date vers laquelle devrait s'éteindre la CADES. Ensemble, nous constituons aujourd'hui un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français et sommes plus forts face à un marché de la dette souveraine très actif et concurrentiel. » **a ajouté Jean-Louis Rey, Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale.**

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr.

CADES REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR



Geneviève Gauthey
Responsable de la communication
01 55 78 58 07
genevieve.gauthey@cades.fr



Relations presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr

Relations investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr



Service communication de l'AFT
01 40 04 15 50
06 72 24 03 88
contact@aft.gouv.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

*Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis*

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Bilets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.